

CELIA CRIADO ETAYO

# CONSEIL SUR L'ENVIRONNEMENT

*Blue new deal 2024*



L'Irlande est actuellement une République, c'est un pays insulaire qui est situé à l'ouest de l'Europe. L'Irlande est connue par ses abondants paysages verts, ses falaises et sa culture.

C'est un pays qui a un passé très agité à cause de ses nombreuses luttes pour l'indépendance, comme le conflit anglo-irlandais (1919-1921) qui a opposé les nationalistes irlandais, représentés principalement par l'IRA (armée républicaine irlandaise), aux forces britanniques. En outre, ce pays a connu tout au long de son histoire des conflits politiques en raison des divisions entre les nationalistes catholiques et les protestants, situés au Nord de l'Irlande.

En Irlande la vie politique est marquée par un système parlementaire démocratique, c'est-à-dire un système politique dans lequel le pouvoir est réparti entre un parlement élu et un chef de gouvernement (provenant généralement du parlement). Ce pays est gouverné par un premier ministre (en irlandais Taoiseach) et un président. Ce système politique est composé par plusieurs partis politiques, tels que Fianna Fáil, le Fine Gael, etc. Micheál Martin, chef du Fianna Fáil, a ainsi occupé la fonction de taoiseach (Premier ministre) pendant deux ans. En accord avec ses engagements, il a présenté sa démission au chef de l'Etat Michael D. Higgins le 17 décembre. Dans la continuité, issu du même parti, Leo Varadkar (Fine Gael) a été nommé Premier ministre. C'est la première fois dans l'histoire du pays qu'un chef de gouvernement est publiquement ouvert à l'homosexualité. De plus, ce dernier a mis en oeuvre une politique libérale et progressiste, marquée notamment par le référendum de 2018 visant à légaliser l'avortement.



*Maintenant penchons nous sur l'aspect du commerce et de l'économie, avant tout il faut savoir que l'économie irlandaise repose essentiellement sur l'industrie (38,3 %), les services d'information et de communication (17,4 %), ainsi que sur l'administration publique, la défense, l'éducation etc (10,5 %). De nos jours le commerce intra-UE représente 41 % des exportations de l'Irlande (dont Belgique et Allemagne: 11 % respectivement), ses exportations hors UE s'élevant à 30 % pour les États-Unis et à 9 % pour le Royaume-Uni.*



*Cependant, il ne faut pas oublier que l'Irlande fait partie de l'Union Européenne, elle compte 13 députés au parlement européen. L'Irlande est membre de la zone euro depuis le 1er janvier 1999. Néanmoins, l'Irlande ne participe pas à l'espace Schengen c'est une zone de libre circulation qui comporte la majorité des pays qui composent l'UE, dans cette espace les contrôles aux frontières intérieures sont supprimés, ce qui permet aux citoyens des pays membres de circuler librement sans avoir nécessairement le passeport.*



CELIA CRIADO ETAYO  
**CONSEIL SUR  
L'ENVIRONNEMENT**



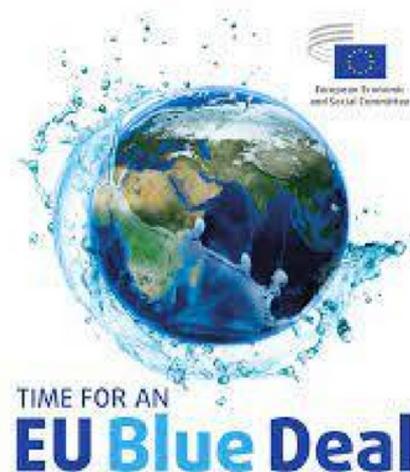
*Blue new deal 2024*

Comme tous les conseils de l'UE, le conseil sur l'environnement se réunit régulièrement pour discuter des politiques environnementales et des mesures à prendre pour protéger l'environnement au sein des pays membres de l'UE. Le "Blue new deal 2024" vise à assurer la protection des cours d'eau et aquifères et couvrir les besoins en eau de l'UE et du continent européen, visant également à promouvoir une économie bleue durable, en insistant sur une utilisation responsable des ressources maritimes et côtières pour favoriser l'économie, l'Irlande en tant que membre de l'UE a une position importante face à ce pacte. L'Irlande participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques maritimes et environnementales de l'UE.



Cependant l'Irlande soutient les initiatives visant à promouvoir une économie bleue durable tout en protégeant les écosystèmes marins, promouvoir la pêche durable; encourager le développement des énergies renouvelables en mer. Pour pouvoir poursuivre l'initiative de ce pacte il faut la collaboration entre les États membres de l'Union européenne, les acteurs de l'industrie maritime, les communautés locales et les organismes de recherche, et les pays limitrophes concernés. Pour cela, ils ont mis en place des politiques et des mesures pour améliorer la qualité de l'eau, réduire la pollution et améliorer l'état des écosystèmes aquatiques

Dans un premier temps, pour la gestion des protection d'eaux de surface intérieures, des eaux côtières et des eaux souterraines l'UE a adopté en 2000 Directive-Cadre sur l'Eau (DCE), dans un deuxième temps la mise en place de la stratégie pour la Gestion Durable des Ressources en Eau en 2007, vise à garantir l'accès à une eau de qualité suffisante tout en préservant les écosystèmes aquatiques, dans un troisième temps Politique Agricole Commune (PAC) intègre des mesures visant à promouvoir une utilisation durable de l'eau en agriculture, en encourageant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, et le Programme pour l'Environnement et l'Action pour le Climat (LIFE) finance des projets liés à l'environnement, y compris des initiatives de gestion de l'eau.



Tous ces projets de collaboration avec d'autres États membres (tels que La Belgique, l'Allemagne, l'Espagne...) permettent d'assurer une partie de la protection des cours d'eau tout en tenant compte des besoins en eau du continent européen.